

Compte rendu du conseil municipal du 25 janvier 2021

Présents (arrivé) : BARRABAND Jean Paul, BISSON Virginie, FENILLE Audrey (21h10), HEBEL Marc, JOSLIN Jean-Louis, KOSUBAY Philippe, MARTIN Valéry, MORIN Matthias (21h15), PEYLET Jessica (21h10), RONDIER Jean-Michel,

Excusé : OLLIER Michel

Secrétaire : MORIN Matthias

Début du conseil : 20h40

1. **Convention CNARCL**

Acceptation par la commune du renouvellement de la convention entre le centre de gestion de la Creuse et la CNARCL (caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux).

Vote : POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité des présents

2. **Modification des statuts du SDEC23**

Jean-Louis JOSLIN rappelle que le SDEC est un organisme d'utilité public, il est propriétaire du réseau MT et BT de la Creuse et gère toute la distribution d'électricité. Il offre d'autres services comme l'entretien de l'éclairage public. La commune adhère à ce syndicat.

Le SDEC23 souhaite étendre ses services au développement des énergies renouvelables et à la prise en charge de point de recharge pour les véhicules électriques (19 en Creuse à ce jour).

Vote : POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité des présents

3. **Contrat de Patrick VENDEOUX**

Le contrat PEC de Patrick VENDEOUX arrive à échéance le 28/02/2021. Compte tenu de la crise sanitaire et d'un décret paru en juin 2020, il est possible de prolonger son contrat de 6 mois (jusqu'au 28/08/2021) en accord avec l'intéressé. Encadré par M. OLLIER, Patrick VENDEOUX va pouvoir amorcer le rafraîchissement (décollage papier, peinture...) du logement communal dit « pigeonier » qui pourra ensuite être proposé à la location.

4. **Terrain sectionnaire à Congres**

Suite à la demande de Romain Legout, propriétaire à Congre, de l'achat de la parcelle n° ZC 144 (68 m²), le conseil va prévoir l'organisation d'une consultation de tous les sectionnaires du village de Congre.

5. **Dégrèvement de la taxe d'habitation d'une résidence de tourisme**

Un article du code général des impôts permet l'exonération de la taxe d'habitation pour les résidences de tourisme situées en zone de revitalisation rurale (ce qui est le cas de St Marc à Frongier). La commune possède cinq résidences de tourisme pouvant bénéficier de cette exonération. Le conseil est favorable à ce dégrèvement même s'il impute très légèrement les recettes de la commune sachant que si ces maisons étaient inoccupées, elles n'auraient aucun rapport pour la collectivité. Par ce geste, le conseil souhaite favoriser la rénovation et l'occupation des maisons de notre territoire. Le conseil décide néanmoins d'attendre l'avis de la commission des impôts directs qui se réunit tous les ans afin d'apporter une réponse à la demande de dégrèvement par un des propriétaires et de la généraliser à tous. A noter que les propriétaires de ces biens devront renouveler cette demande tous les ans.

6. **Questions diverses**

- Maisons « Gabiache » à Margnot

L'état avancé de dégradation de cet ensemble de bâtiments situé à l'entrée du village de Margnot inquiète les riverains à juste titre. Le propriétaire, M. GABIACHE reste injoignable malgré de nombreuses démarches. Les risques de chute de pierres et de dangers imminents obligent le conseil à entamer des procédures d'habitat en péril. Le conseil autorise le maire à entamer toutes les démarches juridiques nécessaires à la sécurisation des lieux.

- Départ à la retraite de la secrétaire de mairie Sylvie LAUBY

Sylvie LAUBY fera valoir ses droits à la retraite le 30 août 2021. Le maire a fait paraître une annonce pour vacances de poste sur le site Emploi territorial.fr avec des critères de recrutement propres à la commune comme une ouverture au public de 4 demi-journées par semaine, une maîtrise de logiciel informatique CERIG et 2 ans d'expérience dans un poste similaire. Le conseil prévoit un tuilage d'un mois (au 19/07/2021) pour permettre une prise de poste efficace dans le suivi des dossiers et la maîtrise de tous les outils.

- Chemins de randonnée

V. BISSON propose l'inscription de chemins de randonnée communaux au PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et Randonnée) afin de labelliser ces chemins pour mieux les faire connaître (Office du tourisme, cartes GPX...). Le travail d'inventaire du patrimoine à valoriser et du choix de 3 parcours se fera en partenariat avec les associations de la commune dont les amis du patrimoine de St Marc et les Godillots de St Marc. Une réunion de travail est programmée au printemps. Toujours à propos des chemins, V MARTIN pose le problème du débardage par des exploitants qui laissent des chemins endommagés après leur départ. Une législation existe à ce sujet et le conseil s'engage à plus de vigilance.

- Pôle nature à Farges

Une réflexion est à mener sur l'aménagement du site de Farges en partenariat avec la ComCom Creuse Grand Sud et le PNR en lien avec le tourisme ainsi que les différentes associations de la commune. Dans un premier temps, la construction d'un local en dur pourrait être envisagée en harmonie avec le paysage, une buvette extérieure et une partie fermée qui permettrait de stocker du matériel lors des nombreuses manifestations qui ont lieu sur le site.

- Site Internet de la commune <https://saint-marc-a-frongier.fr>

Le site est en cours de finition, V MARTIN rappelle qu'il n'est pas figé et des ajouts de documents sont possibles à tous moments afin d'informer au mieux les habitants de la commune. Certains ajouts comme l'agenda de la commune, les démarches administratives... sont effectifs.

- Candidature aux journées du patrimoine 2021

La commune va candidater à l'organisation d'une balade d'1h30 à la découverte du patrimoine du bourg en septembre prochain dans le cadre des journées du patrimoine les 18/19 septembre 2021. Ce projet est porté par Alain Priot, président des amis du patrimoine de St Marc.

- Extension de la salle polyvalente

L'étude d'avant par l'architecte M. Claveyrolat est en cours, il finalise actuellement le relevé de l'existant.

Fin de la réunion : 23h15